

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE
MONLET

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AVRIL 2024.**

Date de Convocation Publique	:	04/04/2024
Date d’Affichage	:	04/04/2024
Nombre de Conseillers en exercices	:	09
Nombre de Conseillers Présents	:	07
Nombre de Conseillers Votants	:	08

Le Conseil Municipal s’est réuni au nombre prescrit par la loi, le Onze Avril Deux Mil Vingt Quatre à Dix-huit heures trente dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DESSIMOND, Maire

Etaient présents : MM Michel DESSIMOND- Philippe RITTER- Daniel PICOT- Laurent GARNIER- Roland MEYSSONNIER- Raphaël SABA- Christine VALENTIN.

Etaient absents : Frédéric DELOLME ,ayant donné pouvoir à Daniel PICOT ; Eric SOUBEYRE.

Philippe RITTER a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

OBJET : 19/2024 CREATION BUDGET LOTISSEMENT <L’ARBRE SAUVAGE >.

Suite à l’achat en 2020 du terrain cadastré E986 sous l’appellation <l’Arbre Sauvage> ; M le Maire propose au conseil de créer un budget de lotissement en comptabilité M57, soumis à TVA et comprenant 2 lots

Lot 01 : 4 344 m²

Lot 02 : 2 819 m²

Après délibération, le conseil à l’unanimité des votants

-accepte la création d’un budget annexe de lotissement et le dénomme

< lotissement de l’Arbre Sauvage>.

Le Maire : Michel DESSIMOND



Le secrétaire de séance : Philippe RITTER

*Délibération n° 19/2024 certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission au contrôle
de légalité le 18/04/2024*

*Publiée sur le site de la commune de Monlet
le 21/05/2024*

CREATION LOT ARBRE SAUVAGE 2024